

Vente voiture particuliers

Par petit_old, le 23/09/2007 à 15:01

j'ai acheter un vehicule, pour laquelle je suis rentrer a nom domicile et le voyant airbag c'est allumé, j'ai aussitot contacter le vendeur qui est au courant du probleme mais a homis de me le signaler ,je veux lui rendre la voiture , mais lui me veux pas quel est mon recours ,

Par Jurigaby, le 23/09/2007 à 19:49

Et c'est grave ou pas?

Par petit_old, le 23/09/2007 à 20:11

la voiture a une anomalie sur le systeme de securite des 4 airbags et des pretentionneurs des ceintures, en cas d'accident cela ne fonctionnera pas, mais au risque qu'ils ce declenchent en conduisant

Par Jurigaby, le 23/09/2007 à 20:27

Bon d'accord, dans ce cas là, action en manquement du vendeur à son obligation de délivrance d'une chose conforme, y'à aps de soucis.

Cométence du tribunal d'instance.